

Questions orales

Au cours de la fin de semaine, le vice-premier ministre, le premier ministre et leurs collègues vont-ils repenser la situation afin que le Canada puisse ouvrir la voie face à ces événements graves?

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, le très honorable représentant n'est pas le seul à se rendre compte de la gravité de la situation. Le gouvernement en est conscient et a déjà commencé à prendre des mesures depuis un an déjà. Si le représentant s'imagine que le premier ministre ne se concerte pas avec les autres pays, il se trompe. Le premier ministre s'occupe très activement d'essayer d'obtenir l'appui des autres pays du Commonwealth. Il est certain qu'il montre à cet égard autrement plus de détermination que n'importe quel autre précédent gouvernement de notre pays.

* * *

● (1120)

LES ARMES NUCLÉAIRES**LE TRAITÉ SALT II—LA POSITION DES ÉTATS-UNIS**

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): Monsieur le Président, moi aussi j'ai une question à poser au vice-premier ministre. Hier, les porte-parole de la Maison Blanche et le président lui-même ont confirmé que les États-Unis n'allaient plus se conformer aux restrictions imposées par le traité SALT II. Au cours des entretiens d'aujourd'hui avec le vice-président des États-Unis, est-ce que le Canada a fait connaître son très profond désaccord au sujet de cette politique? Le ministre peut-il nous dire quelles mesures le gouvernement va prendre pour manifester cette profonde déception, ce profond désaccord?

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, je croyais que l'honorable parlementaire était ici le jour où le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a bien précisé la position du gouvernement canadien. Pour ceux qui pourraient croire que la déclaration faite hier par le président Reagan et celles qui ont suivi sont le moins ambiguës, quelle que soit la version que vous souhaitiez adopter, la position du Canada n'a pas changé d'un iota. Elle reste celle qui a été exposée par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

LES ESSAIS DU MISSILE DE CROISIÈRE

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): Monsieur le Président, le ministre doit savoir que l'accord qui a été signé entre le Canada et les États-Unis sur les essais du missile de croisière reposait sur le principe d'une recherche active de la limitation des armements. Est-ce que le ministre souscrit aujourd'hui aux recommandations présentées par le Centre canadien pour la limitation des armements et le désarmement,

portant que le Canada ne doit continuer d'appliquer cet accord qu'à la condition que les États-Unis respectent les conditions du SALT II, et que s'ils ne respectent pas ces conditions le Canada doit refuser tous nouveaux essais de missiles de croisière? Est-ce que le ministre est d'accord sur cette position, et va-t-il le dire au vice-président des États-Unis?

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, je pense que l'honorable député reconnaîtra avec moi que l'objectif ultime en ce domaine est de réaliser un accord plus poussé sur la limitation des armements. Cela ne peut s'obtenir de façon unilatérale. Il faut l'accord des deux superpuissances.

Les pourparlers de Genève se poursuivent. Il y a eu de nouvelles propositions et sûrement il continuera d'y en avoir. Je pense que dans son action le gouvernement du Canada doit appuyer l'objectif beaucoup plus souhaitable d'un accord plus poussé de limitation des armements. Le député reconnaîtra sûrement que cela doit être notre objectif ultime.

* * *

L'APARTHEID**L'AFRIQUE DU SUD—L'ACCORD DU COMMONWEALTH—LA POSITION DU CANADA**

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au vice-premier ministre au sujet de la situation alarmante en Afrique du Sud. Le ministre a laissé entendre que le gouvernement cherchait à amener le Commonwealth à s'entendre sur cette question. Peut-il confirmer que, conformément au paragraphe 7 de l'accord conclu à Nassau, l'Afrique du Sud n'ayant pas accepté le rapport des personnalités éminentes, le gouvernement est libre d'agir de son côté? Le paragraphe 7 le précise bien. Il énumère huit moyens d'action auxquels les gouvernements du Commonwealth peuvent recourir. Le ministre peut-il nous dire pourquoi le gouvernement a choisi les moyens d'action les plus faibles?

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, je ne suis pas d'accord avec le député. Le critique de son parti a d'ailleurs déclaré hier que le gouvernement était allé bien plus loin à cet égard que tout autre gouvernement antérieur.

M. Broadbent: La question n'est pas là.

M. Nielsen: La député m'a semblée tout à fait en faveur des initiatives du gouvernement. Elle a laissé entendre qu'il faudrait prendre d'autres mesures. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures n'a jamais dit le contraire. Il a dit que nous pourrions recourir à divers moyens d'action et que nous allions consulter les autres pays du Commonwealth pour essayer d'obtenir le maximum d'appui de la part de ces pays.